



6 juin 2024

## CIRCULAIRE CTOI 2024-31

Madame/Monsieur,

### DEMANDE DU STATUT D'OBSERVATEUR DE LA PART DU NATIONAL INSTITUTE OF MARITIME AFFAIRS (NIMA)

Veillez trouver, ci-joint, un courrier émanant du National Institute of Maritime Affairs (NIMA) demandant à participer en tant qu'Observateur aux processus de la Commission des Thons de l'Océan Indien.

Conformément à l'Article XIV du Règlement intérieur de la CTOI, les Parties contractantes de la Commission pourraient souhaiter autoriser le National Institute of Maritime Affairs (NIMA) à y prendre part en qualité d'Observateur compte tenu de l'intérêt manifesté envers la CTOI, comme indiqué dans la lettre ci-jointe. Ainsi, à moins que des objections ne soient reçues dans les 30 jours suivant la date de la présente Circulaire, le Secrétariat de la CTOI considérera que le Secrétaire exécutif est autorisé à adresser une invitation à cet observateur potentiel en vue de participer aux réunions de la CTOI en conséquence.

Cordialement,

Paul de Bruyn  
Secrétaire exécutif

#### Pièces jointes :

- Courrier du National Institute of Maritime Affairs (NIMA)

#### Distribution

**Parties contractantes de la CTOI** : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes** : Liberia **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie** : Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.



NIMA/Head Office/2024/ 122

**HEAD OFFICE**  
National Institute of Maritime Affairs  
at Bahria University  
Shangrilla Road, Sector E-8  
ISLAMABAD

Tele: 051-9263438

**M. Paul de Bruyn**

Secrétaire exécutif

Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI)

Le Chantier Mall, P.O. Box 1011 Victoria, Mahé

République des Seychelles

le 4 juin 2024

**DEMANDE D'ADHÉSION - COMMISSION DES THONS DE L'OcéAN INDIEN**

Références :

- A. Circulaire CTOI 2024-18 en date du 4 avril 2024
- B. Courrier de la German Ocean Foundation "Grimm 12"20457 Hambourg en date du 27 mars 2024

1. Le National Institute of Maritime Affairs (NIMA) est une institution centrale au Pakistan, qui facilite la recherche maritime pluridisciplinaire visant à renforcer les actions de sensibilisation et à fournir des avis de politique essentiels auprès de diverses parties prenantes. Le NIMA, en tant que membre coopté du Conseil consultatif du Comité de Sécurité Nationale (NSC), joue un rôle prépondérant dans la promotion de questions d'importance capitale auprès du Gouvernement, notamment dans le domaine des affaires maritimes. En outre, le NIMA s'emploie activement à renforcer la sensibilisation en ce qui concerne des questions maritimes pertinentes, y compris la promotion de l'Économie bleue, à travers une série de conférences, de séminaires, de webinaires et de tables rondes, aux niveaux national et international.
2. Le NIMA participe activement à la recherche marine, à la promotion de politiques ainsi qu'à la gestion des pêches durables depuis plusieurs décennies. Notre participation à la CTOI en tant que membre permanent nous permettrait de contribuer plus efficacement aux efforts de la Commission en vue de garantir l'exploitation durable des thons et des espèces apparentées dans l'océan Indien. De plus, notre longue expérience et nos ressources pourraient apporter un important soutien aux activités scientifiques et de réglementation de la Commission.
3. Nous pensons que l'inclusion du NIMA en tant que membre permanent renforcera les efforts en collaboration de la CTOI en vue de relever les défis rencontrés dans la gestion des pêches de thons. Notre engagement envers l'excellence scientifique et des pratiques durables apportera des informations utiles et un précieux soutien aux travaux de la Commission.
4. Conformément au Règlement intérieur de la CTOI, nous souhaiterions demander aux Parties contractantes de bien vouloir étudier et approuver notre demande d'adhésion permanente ou de rôle consultatif. Nous sommes convaincus que nos contributions seront utiles pour la Commission et lui permettront d'atteindre ses objectifs à long terme.
5. Nous vous remercions de l'attention que vous accorderez à notre demande. Nous espérons avoir la possibilité de travailler plus étroitement avec la CTOI et ses membres.

**BABER BILAL HAIDER SI(M)**

Commodore (Retd)

Vice-président